

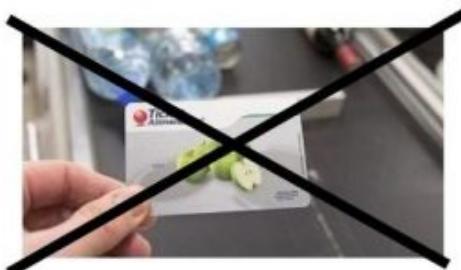
CD 08

Haro sur les Tickets Resto

#Rémunération #CD08



La CGT ne s'oppose pas à la dématérialisation, mais au 100% dématérialisé!



Peu d'Avantages

- La somme exacte est prélevée sur le compte lié au titre dématérialisé
- Possibilité de faire opposition en cas de perte ou de vol de la carte

Beaucoup d'Inconvénients

- Impossible de dépenser plus de 19€/j
- Impossible à utiliser les dimanches, jours fériés et pendant les congés
- Utilisation en grande surfaces uniquement pour « préparations alimentaires directement consommables » (fin d'achats : épicerie, pâtes, riz, viande, pâtisseries...)
- Impossible de transmettre à ses enfants, conjoints, inviter un collègue...
- Frais de transaction plus élevés pour les restaurateurs, qui imposent souvent un minimum de 15€/ transactions.



Le Titre-restaurant : un acquis social : une lutte syndicale

En 2013, plus de 700 millions de titres-restaurant ont été émis. Une histoire qui commence en.....1913. En l'absence de réfectoire, depuis 1913, les employeurs sont tenus d'assurer à leurs salariés la possibilité de prendre leurs repas dans de bonnes conditions. Dans les années 60, la mise à disposition d'un réfectoire ou d'un local adapté aux repas s'impose. Face aux difficultés de certaines entreprises de répondre à cette injonction, le titre-restaurant apparaît dans certaines entreprises et établissements.

Des accords sont signés grâce à la lutte syndicale !

La CGT, sa FORCE c'est VOUS !



" Les tickets resto ! "



La dématérialisation est en route et ce dès le 1^{er} décembre 2021. Le marché actuel tombe au 30 novembre 2021 et le nouveau marché est l'occasion pour la Direction de mettre en place cette dématérialisation et ce de manière totalement unilatérale !



Cette dématérialisation s'imposera à toutes et tous !

La CGT ne peut que regretter encore une fois cette décision unilatérale de notre Direction...

La CGT ne s'oppose pas à la dématérialisation mais au 100% dématérialisé !

Tout comme nous dénonçons le tout dématérialisé pour nos usager-es, nous réaffirmons que la dématérialisation doit être une option mais pas une obligation !



La CGT, sa FORCE c'est VOUS !